

# LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA



Vendredi 1er novembre 2019  
www.journaldujura.ch

No 255 CHF 3.70  
J.A. - CH-2501 Bienne 1

Retrouvez  
le Journal du Jura sur



9771424962007 50044

## Une association anti-éolienne vole au secours de l'Echelette

**Parc éolien** Le projet des «Quatre Bornes», sur la crête des Echelettes, entre les communes de Sonvilier et de Val-de-Ruz, prévoit d'installer jusqu'à onze

éoliennes qui pourraient atteindre 200 mètres de hauteur selon les versions retenues au final. Initié par des agriculteurs riverains, ce projet est égale-

ment combattu par d'autres riverains qui craignent pour leur tranquillité et celle des usagers des installations sportives. **page 16**

## La brique de lait solidaire débarque dans les rayons



Michael Bassin

**Moutier** Roland et Anita Gafner sont à la tête d'une exploitation centenaire. Producteurs attachés à leurs 24 vaches laitières, ils font partie de la quinzaine d'agriculteurs membres de la Coopérative lait équitable. Ainsi, depuis septembre dernier, des briques vendues dans une trentaine de magasins Manor garantissent aux coopérateurs d'être rémunérés 1 franc par litre. Une petite révolution. **page 15**

## Tramelan Le Budokan s'affiche à la population

Le Budokan Tramelan organise, dans deux semaines au Centre interrégional de perfectionnement, une nouvelle démonstration d'arts martiaux. Soit le judo, le karaté-do et l'aïkido, les trois disciplines qui sont pratiquées dans la société jurassienne bernoise. On pourra en outre découvrir le kyudo, du tir à l'arc japonais, avec un club biennois invité pour l'occasion. **page 3**



Idd

## La Ferrière Un maire dans la continuité

Réélu tacitement pour un deuxième mandat à la mairie, Bernard Tschäppät souhaite mener à bien plusieurs projets qui n'ont pas pu être bouclés durant les quatre dernières années. Le maire évoque aussi la fusion des communes du Haut-Vallon. **page 11**



## Bienne Deux agitateurs récompensés

Les artistes du duo Haus am Gern reçoivent le Prix de la Culture de la Ville. Ils ont notamment réalisé l'œuvre «Texas», inaugurée l'année dernière. **page 4**

Archives



Salomé di Nuccio

## Bienne Quand l'art s'allie aux commerces

Durant un mois, les artistes de la région ont investi les vitrines de certaines enseignes du centre-ville biennois. Sous le nom Arty Show, cette exposition a attiré les curieux. **page 7**

## Tramelan Innocente et pourtant condamnée

Ursula Biondi a été jetée en prison à 17 ans, alors qu'elle n'avait commis aucun délit. Son témoignage, poignant, est venu clôturer le cycle de conférences au CIP «On m'a pris mon enfance». **page 9**

# Survivante d'un cauchemar

**TRAMELAN** A 17 ans, Ursula Biondi a été jetée en prison, alors qu'elle n'avait commis aucun délit. Son témoignage, poignant et sobre, est venu clôturer le cycle de conférences «On m'a pris mon enfance».

PAR NICOLE HAGER

Entre le milieu du 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1981, au moins 60 000 personnes ont été victimes de décisions arbitraires et contraires aux droits humains de la part des autorités suisses. Sous le coup d'une mesure d'«internement administratif», des enfants et des adultes, pour la plupart issus des classes populaires, ont été injustement privés de liberté. Contre leur volonté, sans jugement et sans possibilité de recours, ces personnes étaient enfermées pour une durée indéterminée



**Nous étions des adolescents, nous n'étions pas des délinquants."**

URSULA BIONDI  
ANCIENNE PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION  
RAVIA, POUR LA RÉHABILITATION  
DES EX-INTERNÉS ADMINISTRATIFS



Difficile d'imaginer que jusqu'en 1981, des citoyens suisses, à l'image d'Ursula Biondi, ont été enfermés contre leur gré, sans avoir commis le moindre délit. L'Etat porte la responsabilité des vies en lambeaux de milliers d'innocents. LDD

dans des maisons de rééducation, des établissements pénitentiaires ou psychiatriques. Leur crime? Un comportement ou un style de vie jugés inadéquats par une société éprise d'ordre et de conformisme. Parmi les internés administratifs, nombreux sont ceux qui ont été soumis à l'exploitation, aux violences physiques et psychiques, à l'isolement et aux abus sexuels. Une réalité mise en relief par la Commission indépendante d'experts, mandatée par le Conseil fédéral pour faire la lumière sur ces mesures d'internement. Elle vient de livrer son rapport final.

Ce n'est qu'en 1981 que la Suisse a abrogé les lois cantonales qui ont permis les internements administratifs, suite à

l'adhésion tardive de la Suisse à la Convention européenne des droits de l'homme en 1974.

## Minimisation et ignorance

Enfermée à Hindelbank à l'âge de 17 ans, Ursula Biondi est à l'origine du mouvement pour la réhabilitation des ex-détenus administratifs. Cette Zurichoise était mercredi soir au CIP pour livrer son récit dramatique. Interview.

## Ursula Biondi, quelle est votre définition de l'internement administratif?

La notion d'internement administratif avant 1981 se réfère à

un système arbitraire scandaleux et indigne d'un Etat de droit comme la Suisse. Pour nous, les personnes concernées, il est odieux qu'on utilise cette expression d'«internés administratifs», car la plupart des gens ne comprennent pas ce que cela signifie. Cette notion ne dépeint pas la réalité, qui était toute autre, puisque nous étions encore plus mal traités que les prisonniers. Le terme approprié est de dire que nous sommes d'anciennes victimes des autorités que l'Etat a trahies. L'Etat nous a infligé des blessures terribles qui ne guériront jamais.

## Que vous a-t-on reproché pour vous envoyer en prison?

Mon crime fut d'être jeune, passionnée et rebelle. Pour couronner le tout, à 17 ans, j'attendais un enfant de mon grand amour sans être mariée. C'est pourquoi l'Etat a souhaité me «rééduquer».

## Dans quel état d'esprit avez-vous vécu votre internement forcé?

Par moments, surtout quand on m'a pris mon bébé pour le destiner à une adoption forcée, je me sentais comme dans un cercueil dont le couvercle n'était pas tout à fait fermé.

## En 2002, 40 ans après votre passage à Hindelbank, vous retravez votre histoire dans un livre. Comment votre témoignage est-il accueilli?

Jusqu'aux premières excuses officielles, en 2010, présentées au nom du pays par l'ancienne conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, j'ai vécu un calvaire. Il y avait ceux qui savaient et qui voulaient à tout prix occulter ce pan horrible de l'histoire suisse et ceux qui ne me croyaient pas.

## Grâce à des personnes comme vous, les choses ont fini par changer. La Confédération a pré-

senté ses excuses aux victimes. Ces excuses officielles ont été vitales pour moi. Elles ont aussi permis de passer à la vitesse supérieure dans l'examen de l'histoire sociale de la Suisse.

## Des excuses officielles suivies d'une réhabilitation en 2014 et d'une réparation financière, ça vous a aidé à panser ses blessures?

Tout est important, mais combler les profondes cicatrices et des décennies de stigmates émotionnels, ce n'est pas possible. Hindelbank est toujours là. J'ai pourtant eu la chance, malgré les traumatismes, d'avoir réussi ma vie sur les plans professionnel et privé. Nombreux sont celles et ceux dont l'existence a été totalement anéantie. La colère, la tristesse et la joie font partie de ma vie, mais pas la haine ni l'apitoiement. Ma devise est depuis toujours qu'il faut aller de l'avant!

## Que faut-il retenir de votre histoire?

La loi ne doit plus pouvoir être utilisée de manière abusive pour commettre des injustices, des crimes, comme cela nous est arrivé. Le perfide système de tri, qui correspondait à une exécution sociale, est l'un des éléments centraux de la tyrannie des autorités de l'époque. Pour empêcher une récurrence de ces temps si sombres, il est urgent que, en plus du rapport de la Commission indépendante d'experts et de la couverture médiatique, cet affreux chapitre de l'histoire de la Suisse soit intégré au programme scolaire obligatoire. Informer la société de ce qui s'est passé permettra d'éviter qu'une situation aussi désastreuse ne se reproduise.

## Le défi d'une spiritualité ouverte

**TRAMELAN** Une nouvelle édition de Ciné-spirit démarre la semaine prochaine.

Après le succès d'un premier cycle proposé en automne 2018, une nouvelle édition de Cine-spirit va démarrer le 5 novembre, toujours dans le cadre du partenariat noué entre le Par8 et le Cinématographe de Tramelan. Il s'agit cette fois d'un cycle de sept films, qui trouveront place dans la programmation du Cinématographe. Les critères qui ont conduit les pasteurs Françoise Surdez et Daniel Wettstein à choisir ces sept films sont les suivants: une sortie récente et une thématique en lien avec la spiritualité. Ce dernier critère fait aussi le pari que la spiritualité est en dialogue avec les débats de société actuels.

### Ecologie, social ou racisme

Ainsi, par exemple, le film «Woman at war» est le portrait d'une femme remarquable traversée par un engagement écologique mais aussi confrontée au principe de réalité, notamment les «imprévus» sa vie privée. Une autre fois, on sera plongé



«La Voix du pardon» lancera le cycle de Ciné-spirit, mardi 5 novembre. LDD

dans la thématique sociale avec «Moi, Daniel Blake». Là aussi le débat entre l'action politique et la vie intérieure est en lien avec la spiritualité.

Autre sujet encore autour de la différence: d'abord un film grand public «Green book» qui traite du racisme à l'envers puisque «le riche» est noir et «le pauvre» est blanc. La différence va aussi apparaître dans le ma-

gnifique documentaire consacré à «Jean Vanier, le sacrement de la tendresse». Bien au-delà des cercles catholiques, Jean Vanier a montré une voie d'amour envers les personnes en situation de handicap.

### Quête intérieure

Dans ce même registre autour d'une personnalité exemplaire, «La Voix du pardon», premier film de la série. L'histoire d'un musicien qui crée une chanson chrétienne à succès planétaire mais qui est rongé par les blessures de l'enfance. Les deux derniers films sont clairement orientés par la quête intérieure: celle de la beauté de l'architecture et des paysages mais surtout de la rencontre humaine qui peut changer notre vision du monde: «La Sapienza» et «La Passion d'Augustine». Les projections auront lieu le mardi à 20h au Cinématographe une fois par mois du 5 novembre au 9 juin. Chaque projection est suivie d'un temps de collation et de discussion. C-MPR

PUBLICITÉ

**Brodbeck**  
Bodenbelagszentrum  
Centre de revêtements de sol

**Tapis d'entrée pour votre immeuble**  
Dedans: il absorbe l'humidité



Chemin du Long Champ 116, 2504 Biel-Bienne www.brodbeck-ag.ch